

L'EFFORT A L'UNISSON

6ème édition

1er départ des courses relais ou marche d'une Heure

14H00

Départ course solo ou binôme 10Km

18H30



VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021

**INSCRIPTION ET RÈGLEMENT UNIQUEMENT
EN LIGNE JUSQU'AU MERCREDI 15 SEPTEMBRE MINUIT**

www.athle-provence.fr

www.chiensguides13-30-84.fr

www.aubagne.fr



Chaque coureur ou marcheur doit apporter son ravitaillement.



STADE DELATRE AUBAGNE

RENSEIGNEMENTS : 06 16 40 45 90

SPORTIFS, TOUT HANDICAP CONFONDU ET VALIDES



I. PROJET / L'EFFORT A L'UNISSON

L'EFFORT A L'UNISSON
Course marche pour l'inclusion
STADE DELATTRE DE TASSIGNY AVENUE SIMON LAGUNAS 13400 AUBAGNE

LE VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2021

ACCUEIL A PARTIR DE 13H00
DEPART DES 1ERES EQUIPES RELAIS A 14H00- DEPART DES 10 Km 18H30

L'Effort à l'Unisson est un moment de partage, de convivialité, de solidarité et de dépassement de soi entre toutes les générations, pour un meilleur « vivre ensemble ».

L'objectif est de favoriser l'inclusion des personnes et surtout de changer le regard sur le handicap grâce au sport et l'implication des plus jeunes dans l'événement.

L'effort à l'Unisson se déroule dans l'enceinte du complexe sportif Delattre de Tassigny. L'événement est organisé en partenariat avec la Mission Handicap d'Aubagne, l'Office Municipal des Sports, les services jeunesse, éducation, maison du bel âge, vie associative, le réseau social Parcours Handicap 13 Est ainsi que la Ligue d'Athlétisme Région PACA sud.

Cet événement regroupera jusqu'à **500 coureurs**, personnes handicapées et valides de tout âge, courant ou marchant en équipe ou en solo. Pour les coureurs, un certificat médical est obligatoire (pour plus d'informations voir la fiche d'inscription en ligne). Les enfants à partir de 12 ans pourront participer à la marche, accompagnés de leurs parents.

Sur le village sportif, de la documentation sera mise à la disposition du public.

COUREZ POUR PARTICIPER
AU FINANCEMENT D'UN CHIEN GUIDE D'AVEUGLE

Les Chiens Guides d'Aveugles des Bouches du Rhône-Gard-Vaucluse, association loi 1901, créé et enregistré à la préfecture de Marseille en 1990, reconnu d'Intérêt Général, sont les porteurs de ce projet.

Les frais d'inscription sont de ::

- **10 €** pour les adultes valides,
- **5 €** pour les étudiants (sur présentation de leur carte),
- **2 €** pour les jeunes de moins de 18 ans, les personnes en situation de Handicap (sur présentation de la carte),

L'intégralité des fonds récoltés par l'inscription permettra de participer au financement d'un chien guide (15 000 €) qui sera remis gratuitement à une personne de la région pour lui assurer une plus grande autonomie et sécurité dans ses déplacements, et favorisera sa vie professionnelle et sociale.

II. LE PROJET / LE TRACE / LE DEROULE

1. Le Tracé

Pour des questions de sécurité, au vu des normes actuelles et de la crise sanitaire, le tracé est la piste du stade (400m) Le départ et l'arrivée se feront donc au même endroit, sur la piste

2. Le Déroulé

➤ **L'inscription et le règlement se feront uniquement en ligne** à partir d'un lien inscrit sur les sites internet

- www.provence-athle.fr
- www.chiensguides13-30-84.fr/ et
- www.aubagne.fr

pour se rendre sur une plateforme d'engagement

➤ **Deux types d'épreuve** sont proposées :

- **le relais** (groupe annoncé avant le départ de 1 à 10 personnes maximum (valides ou non valides) qui courent ou marchent sur une boucle de 400 m pendant un temps maximum de 1 h avec les enfants des écoles primaires d'Aubagne qui s'intégreront dans les équipes.

- **un 10 KM en solo** .

➤ Chaque personne ou groupe s'inscrira pour participer à l'épreuve choisie

➤ *Pour la course en relais,*

- les départs se feront toutes les heures, pour une durée d'une heure (premier départ 14H00, dernier départ 17H00)

- chaque participant effectuera un déplacement de 400m minimum (passage du relais à l'aire de relais)

➤ *La course sur 10 km* partira à 18H30

3. Modalité de participation :

➤ L'équipe est constituée de préférence et plus particulièrement pour les établissements de personnes en situation de handicap lors de l'inscription en ligne,

➤ Chaque participant d'une équipe, recevra son « paquetage » comprenant les dossards (avec un numéro individuel pour chacun) et une puce. Ce paquetage sera retiré par le chef d'équipe à partir de 13h00.

➤ Dans le cas où un membre de l'équipe doit se retirer du groupe, il doit s'arrêter obligatoirement sur l'aire de relais situé après la borne de chronométrie et remettre sa puce et son dossard à l'organisateur sur place.

➤ Chacun doit penser à amener son propre ravitaillement (mesures sanitaires).

4. Classement pour les relais:

➤ Chaque personne individuellement aura son temps

➤ L'équipe dans son ensemble connaîtra la distance parcourue et son classement par rapport aux autres équipes et son nombre de kms

5. Les grands sportifs pour les 10 Km

Un seul départ à 18h 30 en solo.

6. Restitution des dossards et puces

Tous les coureurs-marcheurs devront rapporter leur dossard et faire retirer par les organisateurs la puce de chronométrage.

III. LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES

1. Cet évènement accueillera

Les participants :

➤ **Personnes valides** : parents, élèves des écoles primaires d'Aubagne, , collégiens, lycéens, étudiants des divers instituts (IFSI, STAPP....),

➤ **Personnes en situation de handicap** avec de nombreux résidents de foyers de vie l'Agence Régionale d'Intégration, de la Sauvegarde 13, Cassiopée, de Institut Régionale des Sourds, Aveugles, Malentendant, Héméralia de Cuges les Pins, Maison d'Accueil Spécialisé (Maison de Nany de Marseille, Alexandrine de l'APF, d'associations sportives comme Association Sports Loisirs pour Aveugles et Amblyopes, RB Equitation, Handball adapté, la Gauthière, l'Oustaou, Cpiror vers l'avenir; Nasa 13 d'Aubagne, les adhérents des associations Acces Lib, Handitoit, Union Provençale des Aveugles, Dépassons Nos Différences....

➤ **Personnes âgées** des maisons du bel âge.

Les visiteurs :

- Famille des participants
- Associations
- Foyers de vie
- Etudiants, scolaires

Nos partenaires institutionnels :

- Le Conseil Départemental avec son :
 - Service Départemental des Personnes Handicapées
 - Service des sports du Département
- La ville d'Aubagne avec ses différents services :
 - Office Municipal des Sports
 - Pôle Senior – Maison du Bel Age
 - Mission handicap
 - Maison Départementale des Personnes Handicapées,
 - Pole Jeunesse
 - STAPS

Autres partenaires

- L'Hôpital Edmond Garcin et la clinique privée de la Casamence
- Le Lions Club
- 13600 TV – TVF Sud
- Ligue Athlétisme PACA
- Mutuelle des services publiques
- France Bleu Provence



IV. PROJET / LES ORGANISATEURS

"L'effort à l'unisson" est un projet créé et porté par l'association «Les Chiens Guide d'Aveugles des Bouches du Rhône-Gard-Vaucluse" créée en 1985 par un membre du Lions Club de Marseille Maguelone avec un utilisateur de chien guide et un bénévole. Ses statuts ont été déposés à la préfecture de Marseille en janvier 1990.

1. Notre mission :

- Informer et sensibiliser tout public sur l'aide à l'autonomie des déplacements qu'apporte l'animal.
- Participer au financement des chiens guides éduqués par les centres d'éducation spécialisés et remis gratuitement aux personnes.

Plus de 30 déficients sont à ce jour utilisateurs d'un chien guide dont certains en sont à leur troisième chien guide. D'autres personnes sont demandeurs de chiens guides, leur dossier est à l'étude par des spécialistes : instructrice en locomotion qui permet de constater si la personne est apte à se déplacer et à se repérer dans l'espace, éducateurs canins, médecin généraliste et psychologue.

2. Notre activité nous amène à réaliser des

a) **Sensibilisations** en 2019, plus de 600 heures de don de soi de nos bénévoles. Elles ont permis à plus de 1 300 personnes de découvrir et de comprendre la problématique de la déficience visuelle. Les activités se répartissent de la manière suivante.

- Dans les écoles primaires, centres de loisirs
- Dans les collèges de la région en partenariat avec le service éducation du Conseil Départemental 13, par « le bouche à oreille » entre les bassins de scolarité. En partenariat avec l'association Différent Comme Tout le Monde auprès des élèves de 5^{ème}
- Par des tables rondes ou mises en situation dans les Instituts de Formation Soins Infirmiers, auxiliaires de puéricultures de la Capelette AP-HM, du Centre Hospitalier Edmond Garcin et les professionnels de santé de plusieurs structures en partenariat avec Handi Santé 13
- Des formations pour adultes (les employés des aides à la personne) ou dans le cadre de la semaine de l'emploi des personnes handicapées.

b) **Evènements** en 2019, plus de 1 100 heures de dons de soi de nos bénévoles. Ces activités se répartissent de la manière suivante :

- Les stands d'information : carrefours d'Associations de différentes communes (Aubagne, Marseille...), journée internationale de la vue, journée sportive et ou handicap organisées par les communes (Auriol, Mallemort...)
- Les salons d'Animaux, Foire, magasins de proximités, centres commerciaux, marchés de Noël...
- La course/marche d'inclusion de l'Effort à l'Unisson qui a regroupé plus de 400 personnes valides et non valides sur 10 km en solo, 3 km en solo ou binômes (valides accompagnant un non valide), 3 km marche où les enfants étaient autorisés.
- Loto familial de fin d'année avec en 2019 plus de 350 personnes.

V. PROJET / POURQUOI ETRE PARTENAIRE ?

1. **Mise en valeur de votre structure** à travers un évènement dynamique et sportif. Visibilité auprès de 1 500 personnes : 500 participants et 1 000 visiteurs le jour de l'évènement.

2. **Image de votre structure** sur les différents supports et outils de communication créés pour l'évènement sur.

- Les journaux locaux : A Jour d'Aubagne, la Provence et la Marseillaise
- Les radios locales
- La distribution de l'affiche
- La signalétique le jour de l'évènement avec la Banderole, le Beach flag, le site web
- Sur le site Internet : partenaire logo avec lien vers votre site Internet
- Sur la page dédiée à la course <https://www.facebook.com/effortauunisson/>
- et la page <https://www.facebook.com/chiensguidess13/>
- Sur notre chaine You Tube www.13&30&84LCG.com

3. Montrer son appui au monde du handicap

Rencontre avec les professionnels du handicap qui pourront vous donner des informations sur les aides techniques et matérielles pour l'emploi des personnes handicapées.

4. Participer au financement d'un chien guide

De sa naissance à sa fin de vie l'animal, cela coûtera 25 000€ dont

- 7 000 € (recherches génétiques, soins de l'animal lorsqu'il est placé en famille d'accueil (accessoires remis à la famille d'accueil, vaccins, vermifuges, nourriture, contrôle de la dysplasie et de la rétine), tests d'aptitude avec les spécialistes,
- 3 000 € étude du dossier de demande de chien guide, suivi de l'équipe tout au long de la vie de l'animal avec un renforcement dès les 9 ans de l'animal afin de voir s'il est encore apte à travailler
- 15 000 € dédié à l'éducation au guidage propre du chien durant 8 mois par le spécialiste, stage de remise à la personne déficiente visuelle (1 semaine au centre d'éducation avec hébergement et une semaine dans la commune de la personne avec l'éducateur).

5. **Associer l'image de votre structure à de grands sportifs et personnalités** politique comme Alain BERNARD champion olympique du 100 m nage libre et du 4x100 m relais, Roger BAMBUCK ancien champion Olympique du 4x100 m, Sophie DUEZ - comédienne, différentes personnalités du monde politique

6. Déroulé de la communication

- Avril : validation par les institutions, annonce de la date dans les différents réseaux de communication
- Juillet, mise en ligne de la fiche d'inscription sur le site www.athle-provence.fr
- Aout : rappel pour tout
- Septembre : proposition d'inscription sur les stands de la fête des associations d'Aubagne, Marseille, Vital Sport grâce à un QR Code

VI. PROJET / NOTRE OFFRE

1. Nous attendons de nos partenaires avant tout un soutien et un accompagnement pour une cause juste et importante en

- Prenant en charge les frais d'impression des affiches A5 (1 000), A4 (40) et A3 (50)
- Offrant un objet pour les participants (sac à dos)
- Participant au ravitaillement (bouteille d'eau + barre de céréale dans le sac)
- Nous permettant d'avoir des bénévoles pour l'organisation et l'encadrement

2. En retour de votre partenariat nous mettrons tout en œuvre pour valoriser votre structure et lui apporter la meilleure des visibilitées en faisant de notre évènement un moment d'exception.

3. Plusieurs possibilités de partenariat sont possibles, avec différents avantages et des niveaux de visibilitées à hauteur du financement. En tant qu'association reconnue d'intérêt général, les sommes versées peuvent être fiscalement exonérées à hauteur de 66% selon le code des impôts*.

*** conditions disponibles sur : <http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F22263.xhtml#N10084>**

